

RÉSUMÉ ANTERIEUR

LE PREMIER VERSET : (Deutéronome 6,4)

- ▶ **CHÉMA ISRAEL** (ÉCOUTE + COMPRENDS + PROCLAME) = **CHÉMA, ISRAEL**
- ▶ **ADONAÏ ELOËNOU** (en LUI seul, tétragramme, doivent se regrouper la totalité de nos croyances (élohénou)
- ▶ **ADONAÏ EKH'AD** (= DIEU Un) vocable de carence car **IL est unique mais rien ne ressemble à Son unité**
Le rejet **absolu** du polythéisme (jusque y compris sous ses formes masquées) est donc le socle qui fonde le judaïsme.
Les scribes soulignent que cet énoncé implique un triple message **טו** - en valeur de précepte, de témoignage d'éternité

LE SECOND VERSET ICI ETUDIÉ : (Deutéronome 6,5)

- ▶ En entretien préalable, nous avons rappelé, et illustré, que le radical « aimer » « אהב » a des significations multiformes configurées pour le volet « terrestre » et que l'on ne saurait donc extrapoler ses significations usuelles dans l'homonyme « אהב » lorsqu'il traite de la relation au divin.
- ▶ L'examen des particules du texte, notamment de **kol כל** permet trois interlocuteurs possibles de Moïse dans le **chéma**.
1°) soit Moïse s'adresse à un peuple kaléidoscopique formant un puzzle et où chaque individu a sa place indispensable pour en faire un tout, 2°) soit à un peuple historique formant une entité propre, au-delà des générations et qui dépasse chacun de ses constituants, 3°) soit enfin son discours est une invite individuelle, (mais ces trois possibilités ne s'opposent pas et pourraient s'intriquer).

▶ **Le mot cœur לבב.lévav** a de nombreux sens.

- ♥ Le sens organique (« moteur de la vie ») en est un. **בכל לבבך** a pu être ainsi interprété comme :
1°) un sens **sacrificiel** ou 2°) celui de **remise de son sort** à DIEU. 3°) Peut-être impose-t-il des **limites** à se fixer par chacun
- ♥ Le sens du **milieu**, du centre, de l'axe, imposerait à tous **milieux** et tous centres de la collectivité de se comporter en attachement à DIEU
- ♥ Le sens de **intelligence** = souci de cohérence (exemples : Moïse ou Salomon parlant à DIEU) ou = effort de comprendre (Maimonide)
- ♥ Le sens de **opinion** ou celui de **volonté** en permet également une lecture de niveau individuel ou collectif.
- ♥ Il nous fallait enfin savoir (préalablement à ce qui suivra) qu'une connotation négative peut être dévolue à l'affectivité du **cœur**,

▶ L'amour de Dieu peut revêtir divers aspects – se cumulant – et dont nous avons déjà survolé certains d'entre eux :

- ♥ Le **respect révérencieux**, hors toute « courtoisie » ou recherche d'intérêt, encore improprement traduit par « crainte » de Dieu
- ♥ La **confiance** placée en Dieu, dans une prise de conscience de notre fragilité corporelle et spirituelle...
- ♥ Il ne saurait y avoir d'amour de Dieu avec profanation de son Nom. On oppose ainsi la profanation (**khilloul**) à la **sanctification** (**Kiddouch**)
- ♥ Nous devons **gratitude** pour le don de la vie tant à nous qu'aux animaux, vie maintenue par d'infinis processus biologiques sophistiqués
- ♥ Savoir observer et **apprécier tous les infinis miracles quotidiens** et la beauté de l'univers n'est qu'une autre forme de gratitude et d'amour
- ♥ Malheureusement, l'histoire du peuple juif est aussi une litanie d'épisodes de désamour, en dénaturation de l'ossature du message mosaïque, dénoncé par nos prophètes successifs. Aussi, au moins faut-il déjà, à minima, **éviter ce désamour** avant « l'attache » au divin.

▶ **Le mot « âme » נפש.néféch**

- ♥ a aussi de nombreux sens. (âme, sang., principe de vie animale et humaine, volonté, état d'esprit...)
- ♥ selon la mythologie talmudique, le septième ciel contiendrait un stock d'âmes dont seul l'épuisement permettrait l'arrivée du messie. Ces âmes seraient distribuées à chaque conception et reviendraient rédempter les corps. Une âme éphémère supplémentaire serait même attribuée à chacun et à chaque chat...
- ♥ un certain flou et une lecture diverse, parfois contradictoire, fut instauré au fil des siècles sur le sens à donner à **néféch נפש**
- ♥ de même, déteignant des civilisations environnantes, d'abord babylonienne, puis méditerranéenne et européenne, l'âme s'est divisée là aussi au fil des siècles, pour devenir d'abord binaire (influence du **manichéisme zoroastrien**) puis soumise, par emprunts directs ou indirects, et par fragmentation, au gré d'autres prétendues puissances occultes (**superstitions étrangères au Mosaïsme, kabbalistiques ou non**)
- ♥ conformément à la pensée de Moïse, il nous semblerait qu'il nous faille préserver de ces déviances la 'pureté originelle' de notre âme.

▶ **Le mot « moyens » מאוד.méod**

- ♥ Il vaudrait mieux parler ici de « **pouvoirs** » ou de « **modalités** » ou « **d'implications pratiques** » plutôt que de « moyens » au sens limité de « **possessions matérielles** » Car il ne s'agit pas seulement de mettre en œuvre de tels moyens matériels, mais d'agir bien au delà, par un investissement au sens large (implication parentale, sociale, éducative, civique..) et de manière générale toutes « **contributions** » qui renforcent « l'attache » d'Israël au Divin.

LE TROISIEME VERSET : (Deutéronome 6,6)

▶ **Le mot « JE » אני. anokh'i**

- ♥ **Moïse** rappelle les paroles que **anokh'i** ordonne au peuple et à ses descendants. Se pose alors la légitime question de ce qui appartient au surajout ou au retranchement de commandements secondaires factices. Et notamment d'imputations comme pseudo « commandements divins »... et de ce qui ne relève tout au plus que de simples **coutumes étrangères à la thora** où le nom de Dieu est abusivement instrumentalisé pour les justifier et les imposer., [*fussent-elles même parfois des coutumes fort enthousiasmantes comme l'est le cas pris en exemple du Hallel (morceaux choisis de psaumes)*]

► **Le mot : ces « PAROLES »** ci **דברים** *dévarim*

- ♥ Une première lecture restrictive développe les raisons qui font que l'enseignement du Chéma nous réfère au seul **décalogue** concerné.
- ♥ Une deuxième lecture indique que si cet enseignement doit rester prioritaire, **il ne saurait être exclusif**, (*et même si certaines lois ne concernent que des fractions du peuple (prêtre, magistrature...) ou que des mœurs conjonctuelles d'époque (règles sur les esclaves , ou règles sacrificielles dont celles visant la zoolâtrie égyptienne...)*).
Tous les sept ans, le commandement d'un rassemblement du peuple sur une semaine devait pourvoir à cette éducation complémentaire...
- ♥ Remarquons que, depuis le talmud, le fond du message a été délaissé pour lui substituer un devoir de pure forme (lecture du paragraphe)
Cette diversion devient même déviance païenne quand le Chéma devient un texte de prétexte à « **exorcisme** » .
- ♥ Enfin, en ultime consolation et profession de foi, la diction du Chéma *pre-mortem* a la vertu traditionnelle d'extrême onction et de pardon

► **Le mot : « HA-YOM »** **ה'יום** (soit « jour » ou soit « période »)

- ♥ Une première lecture (aujourd'hui – ce jour-ci) étaye un enseignement du Chéma axé au seul **décalogue** concerné.
- ♥ Une deuxième lecture (de notre temps) étayerait un enseignement du Chéma renvoyant à **l'ensemble** des directives de Moïse.

► **La particule : « AL »** **על** ('sur')

- ♥ Inhabituelle après le verbe **TSAV** (*usage normal* = « él » **אל**) le choix de ce vocable ne relève guère du hasard, et soulève quelques interrogations évoquées : Est-ce une allusion au don du décalogue sur le peuple au Sinaï ? Veut-il plutôt relever la hauteur élévatrice des préceptes ? Ou bien doit-on le lire « ol » renvoyant ainsi à l'attache , le joug au Divin , attache déjà évoquée par « eth » ? Ou enfin un effet de style renforçant l'idée d'obligation ? La particule est riche et sa lecture reste ouverte.

LE QUATRIEME VERSET : (*Deutéronome 6,*)

► **Le mot « tu inculqueras »** **ושננתם** *vé chinenan'tam*

- ♥ Littéralement ce mot de *pointe* signifie « *tu flèche -ras* » « *javelot -eras* » « *stylet -eras* », il suggère à l'enseignant un discours précis , pointu (flèche) couplé à une transmission graphique (stylet). Il implique pour l'enseigné - cible une réflexion soutenue de son contenu.
Divers éléments nous amènent à considérer le TSEDEK (équilibre, justice, pondération) comme l'objectif visé par cette transmission.

► **Le mot « tes fils »** **לבניך** *lé banékh'a*

- ♥ Si ce terme doit être pris dans le sens d'un enseignement individuel dans une filiation individuelle, il crée alors des exclusions voire même des incohérences et des injustices. Par contre, s'il est accepté dans un sens de directive collective à tout Israël, (*or multiples sont les arguments répertoriés qui penchent, par leur nombre majoritairement en cette voie, même s'ils ne sont pas exclusifs d'un enseignement individuel*) alors, cette exégèse, à son tour, soulève, bien d'autres interrogations légitimes et fort délicates, et que nous nous proposons et tenterons d'aborder.

- ♥ Usant de l'ambivalence du terme *lébanékh'a* pour n'en retenir que l'une seule des traductions envisageables, c'est à dire « **tes fils** » , certains ont cru pouvoir y trouver là une justification à une ségrégation sexiste éducative que l'on aurait pu penser obsolète.

Nous avons pu, en un premier entretien, observer la réelle vitalité de cette position qui trouve ses partisans jusque même de nos jours. Cette position fut d'emblée nuancée par quelques docteurs de la Loi et ces nuances sont majoritairement reprises dans le judaïsme traditionnel actuel et élargies. Pour autant, tous ces courants de l'extrême au plus modéré ont relégué ou continuent de contingerter la femme en situation d'infériorité réelle ou déguisée.

Pour le judaïsme dit traditionnel , bien des actes du rituel restent actuellement exclus aux femmes.

Un inconscient collectif juif (instillé avant Maimonide) et qui s'attachait bien plus à une monolâtrie d'un dieu sexué mâle qu'à un vrai monothéisme en abstraction absolue et, par là, authentiquement juif, se retrouve tant dans le talmud (repris dans le sidour), que dans la kabbale qui s'y arqueboute, ou la haggadah. Cela était prévalent dans des courants majeurs (dont ceux français du comtat venaissin). Cette « *subconscience* » collective s'insérant dans une lecture païenne a-t-elle contribué aux malheurs du peuple juif sanctionné ?

ET DIEU CREA LA FEMME...

CINQUIEME ENTRETEN SUR LE VOCABLE :

לבניך (Lébanékh'a) ? (**tes fils**) ou bien..... **לבניך** (Lébanékh'a) (**tes enfants**)

L'une des valeurs fondamentales de notre **judaïsme libéral** (et donc de l'A.J.L.T.) est de replacer femmes et hommes en position d'**égalité absolue**. Donc (Lébanékh'a) = (**tes enfants**)

Les rétrodoxes qui y rechigneraient , occultent que cette idée germaît déjà dans **B. k.. 15 a**

« **L' Ecriture place hommes et femmes SUR LE MÊME PLAN en face de TOUTES les lois de la Torah** »

Vérifions donc si cette assertion, **ultra** - minoritaire dans le talmud, (*en une exception qui infirme la règle*) est fondée et effectivement vérifiable ou bien si ce n'est qu'une autre simple assertion arbitraire parmi tant d'autres et en rien étayée .

Nous nous limiterons pour cela à deux seuls exemples pour la concision du propos [(*) voir la NB en fin d'entretien pour plus amples références bibliographiques] .

§XXIA UN EXEMPLE BIBLIQUE D'ÉGALITÉ FEMMES -HOMMES : LE TEXTE DE LA CREATION

Par principe, il faut savoir être cohérent dans une doctrine pour qu'elle puisse être crédible.

On ne saurait ainsi **proclamer le tout et son contraire**. Comparons ainsi deux textes bien connus.

I - Le premier est un extrait liturgique : DANS LA « AMIDA »

La prière juive quotidienne comporte une section lue debout, dans laquelle on dit :

« Mi Kamokh'a...oumi domé lakh »

« Nul ne (ou Qui) peut être comparable à TOI, »

« Nul ne (ou Qui) peut TE (féminin) « ressembler » »

Un message équivalent est exprimé, par exemple, dans un autre texte de fin d'office :

« IL (D.) est tout à fait unique et rien n'est comparable à SON exception » (« Yigdal » de Maimonide)

Le message proclamé par tout juif paraît donc très clair et d'apparence non ambigu..

Chaque pratiquant juif affirme quotidiennement admettre Dieu comme **IN** comparable , si ce n'est qu'à ELLE ou LUI-MEME (*en effet lakh' est ici employé au féminin*)

Donc il pourrait paraître, *théoriquement*, en principe bien admis pour tous, que Dieu ne saurait en rien être sexué, ni surtout être comparable à un homme (mâle ou pas) et encore moins avec une hiérarchie de zçmilitude et de supériorité du mâle sur la femelle (si ce n'est , pour l'homme que de pure force physique..... quoi que.... !) Ou alors, ce serait prier le vide et dans en disant du « *n'importe quoi irréflechi* »

Alors, pourquoi, dans ces conditions, se complaire en parallèle à vouloir distordre la Bible pour la traduire de façon toute contraire à ce que l'on exprime quotidiennement, ou pourquoi y apporter ou rapporter des commentaires infirmatifs de ce concepts et idolâtres ? **Sachons rester cohérents !!** Car en effet dans la Genèse, nous lisons que :

II - Second extrait : DIEU CRÉA L'HOMME A SON IMAGE (Traduction officielle mais vague)

« Vayivra élohim éth a adam bétsalmo bétsélem élohim bara oto – zakh'ar ounkéva bara « otam » »

Dieu créa l'humain à son image c'est à l'image de Dieu qu'il le (la) créa, mâle et femelle ils les créa.

Il y a trois façons de lire et comprendre ce passage des plus célèbre

I - La manière antropomorphique et païenne : C'est une lecture millénaire classique et prédominante . Elle est contraire au texte exprimé quotidiennement dans la *Amidah*

Dieu serait une sorte de potier, un super 'Jepetto' qui fabriqueavec la glaise son 'Adam pinocchio'. « *à son image, à sa ressemblance* » .

C'est ce qu'expriment de fait diverses écoles, dont l'école cabbaliste de Bar Yohai dans le Zohar (*Tiqoune Ha-Zohar 23a p.131 2d Verdier traduction Mopsik*) lequel rabbi Simeon se pose alors la question de savoir **non pas** si Dieu est « semblable à

l'homme » , (axiome acquit) mais de savoir si Dieu est mauvais , puisque l'homme est mauvais et qu'il y aurait similitude entre l'humain et le divin..

Et sa réponse est atterrante dans une diversion anti-femmes, l'homme seul étant assimilé à la lumière et au bon, --- la femme, quant à elle, à l'obscur et au mal. Citons :

« *Faisons l'homme dans notre ressemblance, selon notre forme* » Les compagnons expliquèrent ensuite ce verset en le rapportant aux « *anges de service* » (sic). Selon cette version ce sont eux (et non Dieu) qui avaient dit ces mots là à leur Maître.

(En somme Dieu aurait ses éminences grises ,et son «gouvernement ministériel » qui aurait convenu collégalement de faire l'homme et LUI donne des ordres en ce sens (!!!????). Une sorte de gouvernement céleste avec son président, ses décrets.... Disons le ouvertement : un Olympe bis mais en version judaisée...) .

C'est du pur délire collectif

Le paradoxe est que ce sont ceux qui font cet hellénisme -bis qui sont le plus enclins à vitupérer contre la pensée grecque. Les incendiaires qui crient au feu. Vieille ficelle de diversion.

Continuons notre lecture du Zohar :

C'est alors que Rabbi Siméon (bar Yohai) précise que, s'ils (*c'est-à-dire : les dieux auxiliaires » - les anges de service »*) savaient que l'homme allait faillir, c'est en fait parce que c'est **la femme** qui en est **seule** responsable, la femme étant le symbole de l'obscur et de l'obscurité – car la lumière est masculine et l'**obscurité féminine**. (re-sic)

En quelque sorte c'est du « ma biche » émissaire...

On comprend mieux les adeptes de ce courant de pensée sexiste, obscurantiste et idolâtre (*), **en rien juif** .

(Pourquoi en rien juif ? parce que admettant de bafouer et violer allégrement les consignes fondamentales du début du décalogue)

Ce courant a largement fleuri avec les écoles rabbiniques et cabalistiques du sud de la France , (*à la grande satisfaction du Pape qui trouvait là, en ses « juifs du pape » quelques plus idolâtres que ses propres chrétiens !!*),

Ce sexisme séculaire trouve toujours ses adeptes jusque de nos jours, dans les faits synagogaux, les rituels, conjugaux, les divorces, et, pour nous restreindre propos qui nous concerne ici, **DANS L'ENSEIGNEMENT DISCRIMINATOIRE (et donc leurs applications ou leurs exclusions) A NE DELIVRER QU'A LEURS SEULS ENFANTS MALES** etc.... (Lébanékh'a)

(*) Rappelons avec force ce que disait Moïse dans le deutéronome :

Vé ein imo él nékh'ar ... Vé ein élohim imadi !!!

« Il n'y a **NULLE** puissance qui LE seconde.... Il n'y a **NULS** (« mini - dieux » ou autres « anges de service »)(sic) ou toutes autres forces occultes) avec MOI !!
(Deut Ch 32 verset 12 et verset 39)

CELA EST CLAIREMENT DIT. Et cela est régulièrement outrepassé et violé.

II - La lecture maimonidienne :

Je renvoie le lecteur au Guide des égarés Tome I ch 1 où Maimonide a tenté de ramener, **mais sans ne se faire aucune réelle illusion** le judaïsme à sa vraie dimension et à son vrai message originels. Un judaïsme qu'il considérait comme ayant failli par ces comportements, n'eut été le redressement amorcé par Saadia gaon

C'est bien pourquoi il démarre d'emblée son ouvrage par l'étude explicative des mots ***tselem*** (image) ou ***demout*** (semblance) pour les « dématérialiser »

Il ne s'agit plus alors que d'une ressemblance virtuelle, intellectuelle ou pathique.

Peine perdue pour Maimonide en son époque.

Ayant réfléchi, pour ma part, durant un demi-siècle à ces deux termes, je propose d'améliorer encore la démarche de Maimonide, en y ajoutant une troisième lecture personnelle par un concept complémentaire dans le sillage de Maimonide.

III – Vers une lecture dissociée ?

Je suggère d'appréhender le texte comme suit :

TSELEM et DEMOUTH

Dieu fit l'humain selon :

« l'image, c'est à dire l'idée, le concept » qu'IL (Dieu) s'en faisait
(= *bétsalm0*) Tel m'apparaît *in fine* le sens de Tsélem.

C'est bien selon « cette image, cette idée, ce concept divin » qu'IL créa l'humain
(= *bétsalem Elohim bara oto*)

D'autre part, on peut parfaitement redonner au verbe *domé* = son sens premier et non délavé de *sembler* (plus que res- sembler) . Ce qui donne qu'IL fit aussi l'humanité « *comme (bon) LUI semblait* » (= *Kidemoutenou*)

Un exemple, D. aurait pu nous faire en forme d'araignée ou de stégosaure. Et bien, non !! IL nous a fait de forme primate, car « tel était son bon plaisir », « tel lui semblait bon » (= *Kidemoutenou*)

Et pour bien nous faire comprendre que Dieu n'est ni féminin, ni masculin, ni même singulier ni pluriel au sens commun, le texte emploie tantôt le singulier, tantôt le pluriel « *Ekh'ad vé ein yakh'id ké yékh'ido* » (son « unité » est unique et d'exception, sans possibilité descriptive de de cette 'unité' ...)

Et ce n'est en rien une justification qu'elle perdure dans l'inconscient ou le conscient des civilisations monothéistes ou non, et dans leurs textes, et pour que nous devions y calquer notre démission de pensée et verser ou proroger ce paganisme séculaire... .

C'est pourquoi, c'est l'honneur du libéralisme d'y avoir mis un hola et d'avoir **amorcé une réforme** de ces pratiques ou même des prières sexistes obsolètes antérieures et de les avoir modifiées, par exemple en remplaçant **Dieu d'Abraham et de Sarah** pour : **Dieu d'Abraham et de Sara** **Dieu d'Isaac** **et de Rebecca** etc...

Donnant par là symboliquement une juste place équivalente tant à nos matriarches qu'à nos patriarches.

(la logique et la justice voudrait même d'inclure en tout début de la Amida **Dieu de Moïse Elohé Moché** **puisque lui seul a été le premier jugé digne** de recevoir tant le NOM divin que la Loi et la morale nouvelle qui forgent notre religion...) et même d'y ajouter **Elohé Tsipora** puisque le texte nous explique que Moïse était voué à la mort, **n'eût été l'intervention salvatrice de sa femme Tsipora.** (*Ex. IV, 24,25*) (Il n'y avait donc pas eu que le nez de Cléopâtre qui pouvait modifier le cours de l'histoire...)

§XXIB AUTRE EXEMPLE BIBLIQUE D'EGALITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT FEMMES -HOMMES : CELUI DONNÉ DE L'ENSEIGNEMENT PAR MOÏSE LUI-MÊME

Il était, pour Moïse, un message à transmettre **indéniablement encore plus important, à ses yeux et pour lui, que des textes tels le Chéma.** C'est son testament final de Haazinou (voir notre article séparé en retraduction analogique du poème). (*Deut ch 32*)

Car c'est le seul texte où il va « faire campagne » (un peu comme pour les présidentielles chez nous..) pour divulguer lui-même la bonne parole de la torah en ses exhortations et admonestations directes, ses encouragements et ses prophéties de mises en garde , aidé en cela de Josué, fils de Noun.

« *Moïse expliqua toutes ces paroles du cantique à même les oreilles du peuple* (**□□ Am = peuple – donc tous sexes et âges confondus**) *Lorsque Moïse eut achevé d'adresser ces paroles à tout Israël entier*..... (*Deut Ch 32, vers 44-45*)

AINSI LE GRAND MOÏSE LUI-MÊME FINIRA SON EXISTENCE EN NOUS MONTRANT LUI-MÊME L'EXEMPLE PEDAGOGIQUE - A SAVOIR QU'IL N'Y AVAIT LIEU DE FAIRE

NULLE QUELCONQUE DISTINCTION DANS L'ENSEIGNEMENT A DELIVRER

* NI ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES ,
* NI ENTRE LES ANCIENS ET LES ENFANTS
MAIS BIEN DELIVRER UN ENSEIGNEMENT **A ISRAEL ENTIER** (*Kol Israël*)

C'est pourquoi il m'apparaît que le Judaïsme libéral , sur ce point précis, est le plus « orthodoxe » c'est-à-dire conforme à la droite ligne du message universel que voulait nous transmettre Moïse, lequel finit par accorder - du moins en sa fin de vie - les mêmes droits aux deux sexes. Doit-on que ce sont des femmes, *les filles de Tselof'had* qui ont introduit les premières le droit notarial dans le texte, et que ce droit, actuellement accaparé par la gente masculine, sert à les discriminer

(une femme ne délivre pas le gueth , l'homme oui – une femme adultère a un enfant
« mamzer » chez les traditionnalistes, l'homme adultère non etc...)

Rappelons ce que dit le talmud dans *B. k.. 15 a*

« *L' Ecriture place hommes et femmes SUR LE MÊME PLAN en face de TOUTES les lois de la Torah »*

* * *

La conclusion de ces cinq entretiens sur ce vocable **לְבָנִיךָ** (lébanékh'a) c'est que le judaïsme libéral, conformément à la pensée de Moïse, est parfaitement autorisé à le traduire par un enseignement équivalent devant déboucher sur une pratique équivalente pour:

Tes enfants (tant mâles que tant femelles)

Avec tous les droits inhérents égalitaires qui découlent de cette attitude (*montée à la torah, lecture du séfer, port des tsitsith , , deracha, bath mitswah, participation au mynian , non exclusion en apartheid etc...*)

Tout cela n'est que rendre Justice . Or Dieu ne condamne –t-il pas toute forme d'injustice ? surtout lorsqu'elle se veut institutionnalisée ?

A SUIVRE

NB : *Comme ce thème (qui différencie fondamentalement le judaïsme libéral traditionnel des autres courants du judaïsme) est très riche et qu' il ne saurait s'agir ici que d'un simple survol , j'invite donc le lecteur, intéressé par ce sujet, à aller plus avant et à consulter, au minimum et si possible :*

*l'ouvrage du Rabbin Pauline BEBE (le judaïsme libéral)
ou celui de HAYAT et FAHRI (Anthologie du Judaïsme libéral)*